

M. Rousselet : Hist. de la Magistrature française. Paris 1959, in-4°.

Almanachs royal (1778-1790), national et impérial (1798-1814).

Ad. Roux, Bourloton et Cougny : Dictionn. des parlementaires. Paris 1890. in-8°.

Séance du 1<sup>er</sup> Février 1964 :

M. le Colonel JOSSE : « *Auvergnats, Savoyards et autres dans notre région* ». En examinant les registres de catholicité, nous pouvons tirer de très précises indications sur le brassage de la population de l'arrondissement dans les siècles passés. Des familles entières, venues de provinces éloignées pour des raisons parfois mal précisées, se sont progressivement amalgamées au « fonds local ». Il semble que les causes générales de ces mouvements, dont l'importance varie avec les temps et les lieux, soient, en gros, les suivantes : relations d'affaires, culturelles ou autres ; mariages, passages de militaires, évacuations forcées, installations de réfugiés, main-d'œuvre étrangère nécessitée par la reconstruction du pays ruiné. Les Auvergnats constituent le groupe d'immigrants le plus nombreux. On eut, en effet, particulièrement besoin de maçons dans les cantons de Fère, Condé, Château-Thierry, qui souffrissent atrocement de la Fronde et des incursions des Lorrains. Nombreux y sont les Philippon, les Benoit, les Cassan, les Castain, Castes, Boit, Vachez, Gafelier, Rochette qui ont conservé une parenté dans la Creuse et dans la Vienne.

Après 1918, il en vint d'autres, mais ce furent surtout des marchands de toile, forains solides, finauds, après au gain, et, pour beaucoup, amasseurs de notables fortunes. Comme leurs voisins du centre, les Limousins, eux aussi, se sont installés dans la région, notamment à Beauvarde, Courboin, Verdilly, Coupru, Revilly et Tréloup. Quelques « Savoyards de Nation », anciens « ramonas », ont laissé des traces à Fère, Condé, Nanteuil et Château-Thierry. Les voituriers de Bourgogne, les rouliers d'abord, saisonniers vivant à l'auberge, se sont parfois mariés à des filles du pays et ont constitué de petits domaines fonciers. On en signale à Jaulgonne et aux environs. Certains prénoms : Guillaume, Léonard, Pardoux, Prix, Robert, Reine, rappellent des personnalités religieuses du centre : Saint Guillaume, qui introduisit la réforme bénédictine dans nombre de monastères ; Saint Léonard, réputé dans le Morvan ; Saint Pardoux, patron de Guéret ; Saint Prix, évêque de Clermont au VII<sup>e</sup> siècle ; Saint Robert, fondateur du monastère de la Chaise-Dieu, près de Clermont ; Sainte Reine, d'Alise-Sainte-Reine (Alésia ?). La région de Poitiers envoia nombre de ses habitants à Château-Thierry ou dans les environs : les Pidoux (nom de la mère de la Fontaine), les Paris, dont quelques-uns acquirent une certaine notoriété dans la littérature et l'histoire locale. Des étrangers aussi immigrèrent dans notre région, peu nombreux il est vrai : des Écossais (les Pille), des Allemands, vitriers à Fère, des Suisses à Château-Thierry, un Égyptien à

Coincy. Il a été noté un cas assez curieux de mouvement de population entre deux petites régions : La Ferté-Milon et Morsain-Nampcel-Autrèches. Un courant régulier conduit par ailleurs de la Picardie aux confins champenois. Ainsi, Racine descend d'un Picard de Chauny. Tout cela concerne le passé jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Actuellement, avec les facilités de communications, ce brassage des populations s'accentue : installation de nouvelles industries avec leurs cadres, de fonctionnaires originaires du Midi, d'Italiens et de Portugais, ouvriers du bâtiment, de fermiers belges et hollandais, de Parisiens amateurs de calme et de beaux paysages etc...

Séance du 27 Février 1964 :

M. le Recteur HARDY : « *La Société Rurale dans la Généralité de Soissons : Troupeaux et Bergers* ». A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'élevage ne représente encore pour la généralité de Soissons qu'une ressource d'appoint et demeure purement extensif ; mais dès la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, grâce au développement des prairies artificielles et à l'importation de reproducteurs achetés en Suisse, en Espagne ou en Angleterre, il améliore ses produits, étend ses entreprises et devient, sinon l'un des éléments dominants de l'économie, du moins une source de revenus fort appréciable. Il ne manque pas de fermes qui possèdent en propre leur cheptel ovin ou bovin, mais ce qui se rencontre tout autant, sinon davantage, c'est l'association d'un bailleur, étranger à toute activité agricole, simplement soucieux de faire un placement avantageux, et d'un exploitant, qui fait valoir un domaine et se charge de l'élevage. La forme la plus courante de ce genre d'association, c'est le bail à cheptel, dont les conditions sont très variables : loyer en argent ou en produits laitiers, bail à mi-fruit etc... L'élevage du bétail ovin et bovin obéit à un rythme saisonnier. En hiver, les animaux vivent en stabulation et ne sont guère nourris que de paille d'avoine et de foin grossier, à quoi s'ajoutent, au XVIII<sup>e</sup> siècle, luzerne, sainfoin et racines fourragères. Dès le retour des beaux jours, ils sont mis au régime de la vaine pâture, réunis en troupeaux communs, conduits dans toutes les parties du terroir non occupées par des cultures et, la nuit, rentrés dans un parc clôturé dont le sol se trouve ainsi fumé. Tout cela suppose une discipline de pâturage, avec un code minutieux de sanctions, et entraîne, comme on peut s'y attendre, des conflits singulièrement répétés : entre la paroisse et le seigneur, entre paroisses voisines, entre usagers d'une même communauté, qui se traduisent souvent par des actes de violence et finissent devant les tribunaux. Le personnage central de cette activité pastorale, c'est le pâtre, — le « proyer », élu par l'assemblée des habitants. Il passe avec elle un traité en bonne et due forme, qui détermine ses obligations et fixe sa rétribution. Sans être riche, il n'est pas un miséreux, ni même un simple domestique : il assume un service public et n'a affaire en principe qu'avec les autorités municipales. Mais il

est rare qu'il vive dans un climat de confiance et de sympathie : on l'accuse volontiers de mauvaise foi, de malhonnêteté, de mœurs relâchées ; ses agissements provoquent à tout bout de champ des bagarres. Même entre eux, les pâtres sont prompts à échanger des injures et des coups. Ce que l'on peut dire à sa décharge, c'est qu'il mène une existence rude et lourde de responsabilités. Il lui faut faire face aux vols de bestiaux, à des actes de malveillance comme l'empoisonnement du troupeau, aux attaques des loups, aux maladies et aux accidents de ses ouailles.

Comme il est par tradition rebouteux et guérisseur, connaisseur des simples et familier des astres, il impose à la fois crainte et respect. Dans le bouillonnement d'idées qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, atteint toutes les parties de la vie sociale, les problèmes relatifs à l'élevage suscitent un intérêt tout nouveau. Toute une littérature spécialisée s'emploie à préparer un rajeunissement des méthodes et un développement du champ d'action. Les débats portent surtout sur la question de la vaïne pâture, que les uns proposent d'abolir comme funeste à l'amélioration des produits, et que d'autres prétendent maintenir pour ménager les intérêts des petites gens.

Dans la généralité de Soissons, une telle querelle reste pour une bonne part théorique. A la veille de la Révolution, l'élevage gardait encore ses traits essentiels : c'est seulement avec l'Empire et la Restauration qu'il commencera vraiment à se moderniser et à prendre un nouvel essor.

Séance du 4 Avril 1965 :

Communication de M. Roger DERUELLE : « *Jean de la Fontaine, le grand vulgarisateur du Quinquina au XVII<sup>e</sup> siècle* ».

Séance du 30 Avril 1965 :

M. BOURGEOIS : « *La Défense de la langue française* ». Les ennemis sont bien connus, et tels des vers dans un fruit succulent, ils accomplissent les plus grands ravages. Il serait trop long de citer les outrages dont se rendent coupables, presse écrite, presse parlée, publicité, affichages municipaux, signalisation de toute sorte. Chaque jour couve son nouveau barbarisme, introduit son anglicisme qu'il semble de bon ton d'employer pour « être de son siècle », pour « faire moderne ». Peu à peu, le domaine de ce qui fut, avec Montaigne, Racine et Rivarol, la clarté française, se transforme en une colonie linguistique de l'Angleterre, où les « Parking », les « Weekend », les « Shoow », les « traveling » et autres « interview » s'en donnent à qui mieux mieux. Pour peu que ceux qui les emploient prononcent ces mots de telle ou telle façon, allez donc vous y reconnaître et repérer du premier coup que le « ouïquenne » c'est le « oéqueu ». Il faut donc posséder un sixième sens pour se promener dans ce jardin qui n'a plus de français que le nom.

La télévision, la radio, plus encore que la presse écrite, doivent se reprocher bien des manquements au bon usage. Le désir de sacrifier à un genre qui classe son homme (paraît-il), la facilité, la paresse et, disons-le, l'habileté des maîtres de la publicité et des divertissements qui connaissent les faiblesses de l'homme du XX<sup>e</sup> siècle, ont défiguré la langue de ce pays au point qu'il faut aller dans les pays francophones comme le Canada, la Suisse romande ou la Wallonie pour retrouver quelque belle lumière de sa clarté de jadis. Dieu merci ! des défenseurs se sont levés. Les chroniques du bon langage se multiplient et la presse de province, souvent celle qui fait passer l'intelligence avant les profits matériels, est au premier rang. Les groupements touristiques, certaines municipalités, certains syndicats d'initiatives s'efforcent de prêcher par l'exemple. Ainsi sur un panneau indicateur du plateau des Causses — exemple parmi tant d'autres — un pinceau vengeur a barbouillé de blanc les lettres « Parking » pour laisser là place à un « Parc » de bonne venue, cependant que le maire d'un village médiéval des Pyrénées a lui aussi proscrit toute indication étrangère à la langue française.

Une association internationale pour la défense de la langue française s'est constituée, groupant des intellectuels de tous pays. Elle complètera l'œuvre du cercle Richelieu et de l'office du vocabulaire.

Souhaitons-lui longue vie et succès.

24 Mai 1964 :

8<sup>e</sup> Congrès des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne et commémoration du centenaire de notre Société.

Le résumé en a été fait dans le tome X des Mémoires de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne.

Rappelons la communication de M. André LORION : « *Le souvenir de Jean de la Fontaine à Paris* ».

27 Juin 1964 :

A la suite de la séance, il nous fut permis de visiter l'exposition, fort intéressante, « *Château-Thierry à travers les âges* » réalisée et commentée par notre collègue, Mlle Prieur, Conservateur du musée.

Séance du 26 Septembre 1964 :

M. LORION : « *Thomas-Nicolas Vasse, ancien magistrat révolutionnaire à Château-Thierry, député, conseiller à la Cour Impériale de Cassation* ».

Séance du 31 Octobre 1964 :

M. de LONGEAU SAINT-MICHEL : « *Les Héricart de la Ferté-Milon* ». L'auteur est l'arrière-petit-fils de Louise-Mathilde Héricart de Thury, marquise Le Charron, décédée en 1886 au château de Paley, en Seine-et-Marne. A ce titre il

descend directement des Héricart, et notamment de Louis Héricart, beau-frère de Jean de la Fontaine, marié en 1650 à Catherine Bellanger, fille du conseiller du roi, président du bailliage de Château-Thierry.

Les Héricart occupent une place de premier plan dans l'histoire de la Ferté-Milon, où ils se sont succédé de père en fils, pendant trois siècles, en qualité de lieutenants civils, chargés des intérêts de cette ville. Leur rôle y fut marqué d'épisodes glorieux ou tragiques sous Louis XI et à l'aube du règne d'Henri IV. Leurs relations familiales avec les familles locales, et notamment avec celle de Jean Racine, furent constantes. En 1636, la première Marie Héricart est mariée à Jacques Jamart, Seigneur de Thury-en-Valois, président au Parlement et substitut du Procureur Général Nicolas Fouquet, et, en 1627, sa nièce, autre Marie Héricart, épouse Jean de la Fontaine.

C'est par le président Jamart que l'illustre enfant de Château-Thierry connut le malheureux surintendant et fit partie de son entourage jusqu'à son arrestation en 1661. Si la vie privée de La Fontaine fut volage, sa fidélité à ses amitiés fut constante, même dans l'infortune. Ses appels à la clémence lui valurent même le mécontentement du pouvoir et on lui fit attendre encore vingt-deux ans son entrée à l'Académie Française. En 1711, Jacques Jamart, fils du Président et de Marie Héricart, fit donation de sa terre et seigneurie de Thury à son jeune cousin, Jacques-Louis-Sébastien Héricart, qui quitta définitivement la Ferté-Milon, et fut à l'origine de deux branches distinctes : la branche Héricart-Ferrand, qui se maintint à Thury jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle ; et la branche Héricart de Thury, à laquelle se rattachent à la fois le conférencier et Henri Millau de Montherlant, l'auteur de la Reine Morte et de Port-Royal, reçu à l'Académie Française 280 ans après son grand-oncle Jean de la Fontaine.

#### Séance du 28 Novembre 1964 :

M. F. BEAUJEAN : « *Château-Thierry, du 2 au 9 Septembre 1914* ». Après la désastreuse bataille des frontières (22-23-24 Août 1914), la retraite générale est ordonnée, en attendant que nos troupes renforcées, regroupées puissent reprendre l'offensive. La gauche de notre armée, commandée par Lanrezac, doit, pour éviter l'encerclement, gagner l'ennemi de vitesse et passer la Marne, à Château-Thierry notamment. Qui va garder les ponts en attendant ce passage ? En fait, une compagnie de 250 territoriaux dont la consigne précise était simplement de permettre l'évacuation de la station-magasin militaire (actuels entrepôts de la C.O.O.P.), et de quitter les lieux par le « train-balai » le 3 septembre au matin.

En ville, ce 2 septembre, on est fort inquiet. Les « officiels » s'apprêtent à déménager. Des « réfugiés » descendent du nord, en masse. Chacun prépare ses paquets. M. Bétancourt, faisant fonction de Maire, tente de rassurer la population. L'éclatement d'un modeste 77 révèle l'approche ennemie. L'exode commence.

Vers 18 heures arrivent 500 réservistes bretons du 47<sup>e</sup> R.I., à la recherche de leur unité, sans chefs, sans ordres, sans vivres. Les officiers de territoriaux les prennent en main et organisent la défense de la ville. Les assaillants les pressent, les obligent à passer la Marne, mais eux-mêmes ne la passent pas, se contentent de piller le Bourg.

A 22 heures, on apprend que la droite de l'armée Lanrezac (groupe Valabregue) a pu traverser la rivière à Mont-Saint-Père. Inutile donc de résister davantage ; d'ailleurs les munitions manquent. Réservistes et territoriaux battent en retraite, après que le Génie eût tenté vainement de faire sauter le pont principal.

Cette nuit-là, sur la rive nord, un drame se joue : une compagnie du 205<sup>e</sup> R.I. arrive en aveugle. Elle est mitraillée au bas de l'avenue de Soissons, surprise par un ennemi dont elle ignorait la présence. On se bat cependant avec acharnement. 35 des nôtres sont tués. C'est à leur mémoire que Jacopin dédiera « le Linceul » actuellement au cimetière militaire.

Le 3 septembre au matin, l'aspect de la ville est navrant : blessés, cadavres, ruines. 18 fantassins français réfugiés à Jean Macé sont vêtus en civils par les habitants du quartier et peuvent s'échapper. Ce jour-là et les 2 jours suivants, c'est un incessant défilé de troupes allemandes. Les soldats de la garnison se livrent au pillage. Quelques-uns se conduisent d'une façon ignoble envers des femmes, des fillettes...

Le 6, nous contre-attaquons. La lutte est acharnée. Le 7, notre 5<sup>e</sup> Armée, stupéfaite, trouve libre la route de Montmirail. C'est que Von Kluck, inquiet de l'attaque de Maunoury, venue de Paris, fait remonter ses troupes au delà de la Marne. Dans le « trou » ainsi creusé entre son armée et celle de Von Bulow, les nôtres s'engouffrent. Au sud, Foch supporte un choc terrible ; la bataille est atroce autour des marais de Saint-Gond. Mais de Moltke, perspicace, donne l'ordre à ses troupes de remonter vers le nord. Pour nous, c'est la Victoire. Le 8, les Allemands, en masses compactes, repassent la Marne.

Le 9, les premiers Français — dragons et cyclistes — descendent la côte de Nesles. Les mitrailleurs embusqués sur le château leur interdisent l'entrée du faubourg. A la tête de 2 pelotons à pied, le capitaine Dupuy-Albarède traverse les voies ferrées, le pont de Brasles, longe le quai de la Poterne, escalade la rue du Château, surprend les sentinelles de la Porte Saint-Jean et pénètre dans le Vieux-Château. Les derniers défenseurs viennent de quitter la place sous nos 75. Cyclistes et dragons entrent alors dans le faubourg de Marne, conduits par le lieutenant Marnier. La Ville est libérée.

Les quelques habitants qui avaient refusé d'abandonner leurs maisons éclatent de joie, livrent les Allemands encore embusqués dans les caves ou à l'hôpital, où se trouve un général. Les prisonniers sont enfermés à la Maison d'Arrêt.

4 jours après, le front passe par Ribécourt, Soissons, Suippes. La victoire de la Marne a momentanément sauvé la France. Il nous en a coûté 329.000 hommes tués, disparus, ou morts dans les hôpitaux.

M. André LEFÈBVRE : A Courteau, un peu à l'écart de la route et loin de la ville, on a peu souffert de l'occupation. Mais c'est par là que, venant de Vaux, les avant-gardes ennemis ont abordé Château-Thierry dans l'après-midi du mercredi 2 septembre. De plus, perché comme un nid d'aigle au flanc de la colline qui domine Château-Thierry à l'ouest, le village est un admirable observatoire d'où les quelques habitants restés ont assisté aux combats du 2 et à la fuite des Allemands le 9. Du récit d'un témoin — bien jeune à la vérité, à l'époque — on peut tirer quelques anecdotes et des faits précis sur des événements incompréhensibles pour lui, mais dont il a conservé un souvenir encore vivace après cinquante années.

---